



Club de Loisir Informatique de la Chanteraine  
22, route de Joigny 89120 – VILLEFRANCHE-ST-PHAL  
Email : [clubinfo.chanteraine@orange.fr](mailto:clubinfo.chanteraine@orange.fr)  
Site Web : <http://www.clic-chanteraine.com>  
Association sans but lucratif régie par la loi de 1901

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU

**Lundi 9 janvier 2017 à 17h00**

Début de la séance à 17h00

**Membres présents :** Jean-Pierre GERARDIN, Danièle MUGUET, Monique MOISSETTE, Patrick COURT, Nicole FURLAN, Christiane ROBERT, Christian RICHARD, Guy TISON,

**Membres excusés :** Jean-Baptiste BOURGES,

**Membres absents :** Bernard BECHEREAU, Jean MARCHAND

### **Ordre du jour :**

Ordre du jour :

1. Point sur les derniers investissements réalisés en 2016,
2. Tarifs de cotisation 2017.
3. Point sur la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Nicole FURLAN)
4. Acceptation des nouvelles adhésions, Radiations
5. Délibération sur le maintien de l'adhésion à l'office du tourisme
6. Organisation de la galette jeudi 12 janvier
7. Fixation de la date de la prochaine assemblée générale (mars 2017)
8. Modification des dates des séances de bricolage et de convivialité
9. Questions diverses

La séance est ouverte par Patrick COURT à 17h00

## **1- Point sur les derniers investissements réalisés en 2016,**

Patrick COURT fait savoir que tous les achats prévus lors de la dernière réunion de bureau ont été réalisés. Nous avons acheté :

- 10 disques portables durs de 500 Go
- 2 disques durs portables de 4 To
- 15 boîtiers de protection pour disque dur portables
- 10 clés USB de 8 Go
- 1 Imprimante jet d'encre A3+
- 1 pendule murale
- 1 cafetière à dosettes avec les consommables nécessaires

Tous ces équipements ont été reçus et installés pendant les vacances de fin d'année. Reste à acquérir l'imprimante laser pour laquelle le choix n'est pas encore définitif.

## **2 - Tarif des cotisations 2017**

Patrick COURT se demande si l'on ne devrait pas accorder une réduction, par exemple 50%, aux personnes de faible revenu et ce toujours dans le souci de permettre l'accès au plus grand nombre à l'association. On pourrait, par exemple, accorder cette gratuité aux personnes non imposables.

L'idée est rejetée par le bureau pour deux raisons :

- Les personnes non imposables ne sont pas toujours les plus démunies
- Il serait difficile de demander des justificatifs

Le montant de l'adhésion reste donc fixé à 60€ annuellement pour 2017.

## **3 - Point sur l'état des finances au 1<sup>er</sup> septembre 2016**

Madame la trésorière fait part de l'état des finances au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le compte de l'association montre un solde créditeur de 3.912.20 €.

L'association est solide financièrement et maîtrise parfaitement ses dépenses.

## **4 - Validation des dernières demandes d'adhésion à CliC.**

Aucune nouvelle demande d'adhésion n'a été enregistrée.

## **5 - Renouvellement de l'adhésion à l'Office du Tourisme.**

**Patrick COURT** confirme que l'office du tourisme de Charny va fusionner dans le cadre de la nouvelle communauté de communes de la grande Puisaye. Lors de notre dernière réunion de bureau, nous avons pris la décision de quitter cet organisme.

Il semblerait même que la publication annuelle réservée aux associations soit supprimée.

Notre décision est donc confirmée par le bureau. Patrick COURT notifiera la démission de CliC de l'O.T de Charny.

## **6 - Organisation de la galette jeudi 12 janvier**

Toutes les dispositions ont été prises pour l'organisation de cette manifestation. Elle se déroulera le 12 janvier 2017 à 15h00 dans la salle communale de Villefranche. Environ 50 personnes sont attendues. 13 galettes seront commandées à la boulangerie de Villefranche-Saint-Phal. Les boissons seront le cidre des jus de fruits du café et de l'eau.

Les membres du bureau se réuniront à 14h00 à la mairie pour l'installation de la salle.

## **7 - Fixation de la date de la prochaine assemblée générale (mars 2017)**

Après examen du calendrier et des dates de vacances scolaires, deux dates sont pressenties : soit le 23 mars 2017 (date préférentielle) soit 30 mars 2017 (date par défaut si la salle n'est pas libre le 23). Patrick COURT interrogera la mairie pour connaître la disponibilité de la salle. Nous tiendrons une réunion du bureau une quinzaine de jours avant l'A.G.

## **8 - Modification des dates des séances de bricolage et de convivialité**

Patrick COURT constate que les séances de bricolage n'attirent pas le public espéré. Pourtant la demande est forte car le nombre de dépannages pour lesquels les adhérents appellent à l'aide est toujours plus nombreux. Il convient de se rendre à l'évidence que les adhérents ne sont pas disponibles le samedi. D'autre part la combinaison du premier samedi et dernier vendredi du mois fait que parfois ces deux jours se suivent. Il convient donc de changer le système.

Patrick COURT propose que la séance du premier lundi du mois soit consacrée au bricolage et la dernière séance du jeudi après-midi soit réservée à la convivialité.

Le débat s'installe autour de cette proposition.

Monique MOISSETTE souhaite que soit privilégié le travail en ateliers à thème prioritairement sur le cours magistral.

L'ensemble des membres du bureau souhaite une plus grande implication et motivation des participants aux séances qui demeurent trop « passifs ». Le sujet devra être débattu lors de l'A.G 2017.

Patrick COURT ne souhaite plus d'adhérents fantômes qui ne paient leur cotisation que pour obtenir une aide en cas de besoin. La participation active aux séances doit demeurer la règle même si elle n'est pas inscrite à nos statuts. Sujet à aborder en A.G également.

Aucune question diverse n'étant évoquée, la séance est levée à 18h45.

**Le Président**

**La secrétaire**

**Patrick COURT**

**Christiane ROBERT**